



# Le Poulainvillois

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30  
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Télécopie : 03.22.43.51.55

[www.ville-poulainville.fr](http://www.ville-poulainville.fr)

Messagerie :

[m.caridroit@amiens-metropole.com](mailto:m.caridroit@amiens-metropole.com)

## HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11h à 15h
  - Samedi de 10h30 à 12h
- Téléphone : 03.22.43.46.19

Editorial.	1
Réunion de CM du 04.11.2016	2
La vie municipale.	3-4- 5-6

## ÉDITORIAL

Pour dessiner l'avenir d'une commune et son évolution future, les élus doivent faire preuve d'une vision anticipatrice et prospective. Le délai entre la vision, les premières réflexions et la décision est souvent long.

Le maintien du nombre d'habitants et la pérennisation des structures récemment mises en place, sont deux axes prioritaires de notre équipe municipale.

Des opportunités se présentent, il faut savoir les saisir et les accompagner. Ainsi notre projet de lotissement est en très bonne voie et permettra, j'en suis sûr, de rouvrir la classe fermée la rentrée dernière.

La vitalité de Poulainville est également assurée par son tissu associatif. Comme vous pouvez le mesurer à travers le Poulainvillois ou notre site Internet, les activités culturelles ou sportives et les animations proposées dans la commune sont nombreuses et diversifiées.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, de nombreuses manifestations sont programmées pour petits et grands. Ce sera l'occasion de nous rencontrer et d'échanger.

Mais dès à présent, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs de cette dynamique : élus, bénévoles, enseignants, animateurs, employés municipaux, responsables d'association qui, par leur compétence, participent au rayonnement et à l'attractivité de Poulainville.

J'ai également le plaisir de vous transmettre l'agenda communal 2017 qui fournit de nombreuses informations pratiques actualisées.

Le Maire, Claude VITRY



**RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2016****Actualisation des compétences d'Amiens-Métropole**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la communauté d'agglomération Amiens Métropole exerce des compétences obligatoires et d'autres qualifiées de facultatives ou optionnelles. Une synthèse avec les différentes compétences statutaires actualisées est distribuée aux élus. Un vote est effectué. 10 pour et 4 abstentions.

**Charte du service mutualisé de dématérialisation des flux comptables**

La commune de Poulainville utilise le service de dématérialisation des flux comptables et pour cela le syndicat mixte Somme Numérique propose une nouvelle offre de services. Une charte de fonctionnement du service mutualisé de dématérialisation des flux comptables permettra de pérenniser cette activité de services. Une contribution correspondante de 7 centimes d'euros HT par habitant est sollicitée. Voté.

**Servitude de passage de réseau sur emprise communale**

Une parcelle située rue Saint-Hubert est susceptible d'être achetée afin d'y construire une habitation. Une servitude de passage pour les réseaux sera établie au profit du preneur sur l'emprise de l'impasse communale. 2 abstentions 12 pour

**Numérotation métrique Chemin de Vaux et Chemin des Aubivats**

Monsieur le Maire informe que plusieurs maisons vont être bâties et qu'il conviendrait de procéder à la numérotation métrique afin d'éviter des n° avec des bis ou des ter (voire plus). Une note d'information est envoyée aux habitants des 2 rues. Ce dossier sera revu lors d'un prochain conseil municipal.

**Convention FDE pour la mise en place de bornes pour la recharge des véhicules électriques**

La FDE engage un programme de déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides. Elle propose à la commune cette installation sur deux places de parking de la Place du 8 mai avec une participation de 3500 €. Il est demandé au Maire de contacter la FDE pour rechercher un autre emplacement de préférence sur la RN. Ce dossier sera revu lors d'un prochain conseil municipal.

**Contrat d'assurance des risques statutaires**

Pour rappel, le Centre de Gestion offre à ses collectivités l'opportunité de souscrire à un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais en matière de protection sociale.

Ce contrat couvre en partie les risques des agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC en matière de décès, accident du travail, maladie... le Centre de Gestion lance un nouvel appel d'offres. La commune doit confirmer son intérêt pour rester adhérente. Voté à l'unanimité.



**RAMONAGE DES CHEMINÉES : une obligation**

Nous vous rappelons que, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, il est prescrit que le ramonage des fours, fournaux et cheminées doit être effectué une fois par an.

**ACTIVITÉS INFORMATIQUES : il reste quelques places**

Vous êtes une trentaine de Poulainvillois intéressés qui avez répondu à notre enquête. Afin d'organiser ces activités, une réunion d'information a eu lieu le 30 septembre dernier. Elle a mobilisé une vingtaine de Poulainvillois d'âges et de niveaux de pratique différents.

Les habitants de la commune ont pu rencontrer le directeur de l'accueil de loisirs qui supervisera cet atelier animé par Loïc CAVILLON, âgé de 26 ans. Il a un BAC Pro SEN (Système électronique et Numérique) ainsi que le niveau BTS SIO (Système Informatique aux Organisations). Il est chargé d'animer des ateliers autour de l'initiation à l'informatique : traitement de texte, tableur, Internet, logiciels, photo et vidéo.

Loïc travaillera également auprès des enfants de l'école primaire Philippe BOVIN et de l'accueil de loisirs avec la mise en place d'atelier sur les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire). Restant toujours quelques places dans les différents ateliers, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou du directeur de l'accueil de loisirs pour vous inscrire à l'un des ateliers proposés.

*La mise en place d'activités informatiques  
intéresse de nombreux Poulainvillois.*

**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

La commémoration de l'Armistice se déroulera à 11 h au Monument aux Morts avec la participation de la chorale Cantabilé. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

**BABY-BOURSE le 11 Novembre de 14 h à 18 h à la salle des Fêtes (rappel)**

Nous comptons une trentaine de participants cette année et les inscriptions sont désormais closes. Nous comptons sur vous pour y faire des affaires !

**CPAM**

La prochaine permanence sera le mardi 29 novembre 2016 en mairie de 14h à 16h30.



## BIBLIOTHÈQUE

Elle est accessible, en période scolaire pour petits et grands :

- Le lundi de 15h à 18h30
- Le mercredi de 15h30 à 18h30
- Le vendredi de 15h à 17h.

L'activité « Lectures partagées » du mois de novembre est programmée le lundi 21 novembre à 19 h 00.

## LE PÈRE NOËL DE PASSAGE À POULAINVILLE

Le passage du Père Noël est programmé le samedi 10 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de Poulainville. A cette occasion, un spectacle « Ben chante » sera proposé par Benoit Brunhes à tous les enfants : des chansons à écouter et à partager, des chansons d'enfants et d'ailleurs, des chansons qui racontent des histoires et des histoires qui se chantent en musique. Un goûter clôturera l'après-midi et un cadeau sera offert aux enfants présents au spectacle et scolarisés à Poulainville.



## COLIS DES AÎNÉS

Les personnes nées avant le 1er janvier 1951 pourront retirer leur colis à l'issue du repas. Les personnes ne pouvant être présentes le 11 décembre pourront retirer leur colis le mercredi 14 décembre de 14 h à 17 h à la salle des Mariages.

## CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

La commission « Illuminations-fleurissements » passera dans le village entre les fêtes de Noël et du Nouvel An. Un prix sera remis aux 10 propriétés sélectionnées par le jury, lors de la Cérémonie des Vœux le 07 janvier prochain.



## ÉCHANGE DE VŒUX : SAMEDI 07 JANVIER 2017

La cérémonie traditionnelle des Vœux du Maire aura lieu à la salle des fêtes le samedi 07 janvier 2017 à 18h. Ce sera l'occasion de présenter le bilan 2016 de la commune, les projets pour 2017 et de partager un moment de convivialité.



**REPAS DES AÎNÉS : inscrivez-vous dès maintenant**

La municipalité aura la joie de recevoir les Aînés le dimanche 11 décembre 2016. Le repas sera servi à partir de 12h30 à la salle des fêtes. Les Poulainvillois nés avant le 1er janvier 1951 sont cordialement invités. Le montant du repas pour le/la conjointe est de 25 € ; il est de 40 € pour les autres participants. Afin de faciliter l'organisation de ce repas, les inscriptions doivent impérativement nous parvenir avant le 26 novembre 2016.

Les personnes souhaitant assister au repas et ayant des difficultés de déplacement peuvent l'indiquer sur le bulletin de participation joint. Un membre du conseil municipal ira les chercher et les reconduira à leur domicile.

*Le repas des Aînés sera animé  
par Patrick THUILLIER.*

**BULLETIN DE PARTICIPATION****REPAS DES AÎNÉS DU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016**

(à déposer en mairie avant le 26 novembre 2016)

Nom-Prénom : .....

Adresse : .....

N° de Tél : .....

Participera au repas des Aînés. Il sera accompagné de ..... personnes

+ 66 ans (gratuit) .....

Conjoint (- de 66 ans) : 25 € .....

Invité : 40 € .....

Total : ..... €

Paiement dès l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.



### QUALITÉ DE L'EAU : une qualité bactériologique et physico-chimique conforme à la réglementation.

L'eau distribuée à Poulainville provient d'un captage situé sur la commune. Le contrôle sanitaire réglementaire de cette eau est exercé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). En 2015, 10 prélèvements ont été réalisés. En voici les principaux résultats :

- Bactériologie : 100% des analyses sont conformes
- Pesticides : aucune trace de pesticides n'a été détectée lors de la dernière recherche effectuée.
- Nitrates : teneur moyenne de 30.2 mg/l (la teneur à ne pas dépasser est de 50 mg/l)
- Dureté : teneur moyenne : 27.5 °F (l'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F)
- Fluor : teneur moyenne : 0.116 mg/l (valeur limite à ne pas dépasser : 1.5 mg/l)
- Autres paramètres : tous les résultats concernant l'analyse des autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

En complément de ce suivi par l'ARS, Amiens-Métropole réalise un suivi hebdomadaire dont les résultats sont transmis et affichés chaque semaine au tableau d'information municipal.

Les résultats d'analyses d'eau sont également disponibles sur internet :

<http://www.sante-sports.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html>

*L'eau potable distribuée à Poulainville  
est une ressource de bonne qualité.*

